

**ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE**  
**(APP)**  
**94, rue de Courcelles**  
**75008 – PARIS**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Du 4 décembre 2019**

\*\*\*\*\*

Le 4 décembre 2019 à 14 heures 00, les membres de l'Association dite « **ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE** », se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 94, rue de Courcelles, 75008 PARIS, sur convocation du Président de l'Association afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 décembre 2018 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2018 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Conclusion d'un avenant aux contrats souscrits par l'APP afin de fixer un seuil minimum de frais en cours de vie d'adhésion d'un montant de 0,75 € prélevé de façon hebdomadaire à compter du 5ème anniversaire de vie du contrat ;
- 7) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Simon BELANGER ;
- 8) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Dominique RIGAUD ;
- 9) Renouvellement du mandat d'Administratrice de Mme Mialy RAKOTOARINA ;
- 10) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques DAIGLE ;
- 11) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Yoann BOURGES ;
- 12) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 13) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 14) Questions diverses.

M. Simon BELANGER, Président de l'Association, prend la présidence de l'assemblée.  
Mme Rébiha TAOUACHI, est désignée Secrétaire de séance.

Le bureau de l'Assemblée étant constitué, M. Simon BELANGER prend la parole. Il rappelle que la convocation à la présente assemblée a été effectuée conformément aux dispositions de l'article R141-5 du Code des Assurances.

Le quorum requis conformément à l'article 14.2 des statuts n'étant pas réuni, le Président de l'Association rappelle que l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer.  
En conséquence, la levée de l'Assemblée Générale est prononcée à 14h15.

Le présent procès-verbal a été dressé et, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par le Secrétaire.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

# **ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE**

**(APP)**  
**94, rue de Courcelles**  
**75008 – PARIS**

\*\*\*\*\*

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Du 4 décembre 2019**

\*\*\*\*\*

Le 4 décembre 2019 à 15 heures 00, les membres de l'Association dite « **ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE** », se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 94, rue de Courcelles, 75008 PARIS, sur convocation du Président de l'Association.

Il a été dressé une feuille de présence laquelle a été signée par tous les membres présents à l'assemblée, tant en leur nom personnel que comme mandataires des membres représentés.

M. Simon BELANGER, Président de l'Association, prend la présidence de l'assemblée. Mme Rébiha TAOUACHI, est désignée Secrétaire de séance. Mme Mialy RAKOTOARINA et M. Yoann BOURGES sont représentés par M. Simon BELANGER.

Le bureau de l'Assemblée étant constitué, M. Simon BELANGER prend la parole. Il rappelle que la convocation à la présente Assemblée a été effectuée conformément aux dispositions de l'article R141-5 du Code des Assurances et que celle-ci se tient suite à une première Assemblée Générale convoquée le même jour à 14H00 et qui n'avait pas réuni le quorum.

En conséquence, aucun quorum n'étant requis s'agissant d'une seconde convocation, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée par le Président de séance, et peut délibérer sur l'ordre du jour établi comme suit :

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Assemblée Générale Ordinaire :**

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 décembre 2018 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2018 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Conclusion d'un avenant aux contrats souscrits par l'APP afin de fixer un seuil minimum de frais en cours de vie d'adhésion d'un montant de 0,75 € prélevé de façon hebdomadaire à compter du 5ème anniversaire de vie du contrat ;
- 7) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Simon BELANGER ;
- 8) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Dominique RIGAUD ;
- 9) Renouvellement du mandat d'Administratrice de Mme Mialy RAKOTOARINA ;
- 10) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques DAIGLE ;
- 11) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Yoann BOURGES ;
- 12) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 13) Pouvoirs en vue des formalités ;

#### 14) Questions diverses.

\*\*\*\*\*

Le Président de séance donne lecture de l'ordre du jour, des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 décembre 2018, puis du rapport financier et de gestion ainsi que du rapport moral du Président relatifs à l'exercice 2018.

Il procède ensuite à la présentation des comptes de l'exercice 2018.

Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Approbation sans réserve des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 décembre 2018

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 95

Voix contre : 0

Abstention : 9

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2018

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 93

Voix contre : 1

Abstention : 10

#### **TROISIEME RESOLUTION**

Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 94

Voix contre : 0

Abstention : 10

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Approbation des comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2018 et décision d'affecter au report à nouveau le résultat de l'exercice 2018 qui s'élève à un excédent de 5 976,64 euros.

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 96

Voix contre : 0

Abstention : 8

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2018

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 92

Voix contre : 1

Abstention : 11

### **SIXIEME RESOLUTION**

Autorisation de conclure un avenant aux contrats souscrits par l'APP afin de fixer un seuil minimum de frais en cours de vie d'adhésion d'un montant de 0,75 € prélevé de façon hebdomadaire à compter du 5ème anniversaire de vie du contrat.

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 76  
Voix contre : 20  
Abstention : 8

### **SEPTIEME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Simon BELANGER jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 97  
Voix contre : 1  
Abstention : 6

### **HUITIEME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Dominique RIGAUD jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 96  
Voix contre : 2  
Abstention : 6

### **NEUVIEME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat d'Administratrice de Mme Mialy RAKOTOARINA jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 96  
Voix contre : 1  
Abstention : 7

### **DIXIEME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques DAIGLE jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 96  
Voix contre : 1  
Abstention : 7

### **ONZIEME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Yoann BOURGES jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 95  
Voix contre : 2  
Abstention : 7

### **DOUZIEME RESOLUTION**

Délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, du pouvoir de signer un ou plusieurs avenants relatifs à des dispositions non essentielles du contrat d'assurance de groupe

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 92

Voix contre : 4

Abstention : 8

### **TREIZIEME RESOLUTION**

Cession de tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 90

Voix contre : 2

Abstention : 12

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h05.

Le présent procès-verbal a été dressé qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par le Secrétaire.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

**ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)**

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2019 PRESENTE A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2020**

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire pour vous entretenir de l'activité de votre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les données chiffrées relatives au portefeuille d'adhésions au contrat sont exposées ci-dessous :

Nouveaux contrats d'assurance souscrits par l'Association en 2019

L'Association a procédé à la souscription d'un nouveau contrat de type Loi Madelin :

- Optimum Madelin Privilège (MPR) – en avril 2019.

Portefeuille d'adhésions aux contrats au 31 décembre 2019

Le portefeuille au 31 décembre 2019 était le suivant :

12 225 adhésions en vigueur dont :

- 716 au titre des contrats de type Loi Madelin,
- 3 534 au titre des contrats de retraite comportant une garantie complémentaire en cas de décès.

Evolution du nombre d'adhérents :

Le nombre d'adhérents a fortement augmenté au cours de l'exercice, passant de 10 960 à 12 225. Les adhésions continuent à croître de façon significative tous les ans.

LE PRESIDENT

# ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

(APP)

## **RAPPORT FINANCIER SUR LA GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE 2019 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2020**

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous entretenir de l'activité de votre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le bilan au 31 décembre 2019 fait ressortir un total de l'actif de 25 723,52 euros.  
Le résultat de l'exercice s'élève à un excédent de **12 394,62 euros**.

Le montant des cotisations perçues en 2019 s'élève à 25 723,52 euros.

### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Les documents mis à votre disposition vous permettent de constater que le compte de résultat de l'exercice 2019 fait ressortir un excédent net de 12 394,62 euros, solde que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SITUATION FINANCIERE 2019 DE L'ASSOCIATION A P P**

*Au titre de la fusion des 3 associations : APP, APMO et APRTI*

En euros

		<b>RESULTAT AU 31-12-2019</b>			
DEPENSES				RECETTES	
	Frais d'assemblées	11 346,10		25 723,52	Cotisations de l'exercice
	Frais du personnel Optimum Vie	1 860,00			
	Frais d'administrateur	122,80			
	Excédent	12 394,62		0,00	
		<b>25 723,52</b>		<b>25 723,52</b>	

		<b>BILAN AU 31-12-2019</b>			
ACTIF				PASSIF	
	C/C Optimum Vie	44 856,25		32 461,63	Report à nouveau
		-		12 394,62	Excédent
		<b>44 856,25</b>		<b>44 856,25</b>	





# ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

## APP

---

### ASSEMBLEE GENERALE

#### DU 24 NOVEMBRE 2020 à 9 h 00

#### BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : ..... Prénom : .....

Demeurant : .....

Numéro d'adhésion au contrat : .....

Signature :

Bulletin à nous retourner **uniquement en cas de participation**,  
pour le 20 novembre 2020 au plus tard

Par courrier à l'adresse suivante :

Association Parisienne de Prévoyance

94, rue de Courcelles – 75008 Paris

# ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

## APP

### POUVOIR

Je soussigné(e) .....

N° d'adhésion au contrat : .....

Demeurant à : .....

Membre de l'Association Parisienne de Prévoyance dont le siège social est 94, rue de Courcelles - 75008 Paris

Donne pouvoir par les présentes à : .....

Demeurant à : .....

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le **24 novembre 2020 à 9h00** au 94, rue de Courcelles – 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 4 décembre 2019 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2019 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Nomination de M. Luc POMERLEAU à la fonction d'administrateur ;
- 7) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Dominique RIGAUD ;
- 8) Renouvellement du mandat d'Administratrice de Mme Mialy RAKOTOARINA ;
- 9) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques DAIGLE ;
- 10) Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Yoann BOURGES ;
- 11) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 12) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 13) Questions diverses.

En conséquence d'assister à cette assemblée, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validation des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à : ..... Le .....

*Signature (faire précéder de la mention « Bon pour pouvoir ») :*

Pouvoir à nous retourner pour le 20 novembre 2020 au plus tard

Par courrier à l'adresse suivante :

Association Parisienne de Prévoyance

94, rue de Courcelles – 75008 Paris